

Communiqué

**Le « Pakt Pro Commerce 2023 », un catalyseur du commerce local (25.01.2023)**

*Communiqué par : Direction générale des classes moyennes ; Confédération luxembourgeoise du commerce ; Chambre de Commerce*

En date du 25 janvier 2023, Lex Delles, ministre des Classes moyennes, Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce, et Carole Muller, présidente de la Confédération luxembourgeoise du commerce, ont présenté le « Pakt Pro Commerce 2023 ». Le « Pakt Pro Commerce », lancé en 2016 par la Direction générale des classes moyennes, la Chambre de Commerce et la Confédération luxembourgeoise du commerce, a pour but de dynamiser et soutenir le développement du commerce local à travers une série d'actions pratiques. Il s'agit par conséquent d'un outil stratégique majeur pour orienter la politique à mener.

Le ministre des Classes moyennes, Lex Delles, a exposé les éléments fondamentaux de l'édition 2023 du « Pakt Pro Commerce ». Ce dernier se décline en cinq axes thématiques, qui sont autant des axes de réflexion que d'action :

1. Le premier volet concerne le **cadastre de commerce**. Il s'agit d'une base de données qui correspond à une cartographie de l'offre commerciale nationale. Le cadastre permet ainsi de mieux suivre l'évolution des différents secteurs du commerce et d'identifier les tendances, par exemple l'évolution du taux de vacance (« Leerstandskadaster »). Grâce au nouveau « Pakt Pro Commerce » les commerçants peuvent utiliser certaines informations du cadastre pour soutenir leurs choix stratégiques, par exemple lorsqu'il s'agit de choisir un emplacement commercial ou d'ouvrir de nouveaux sites. Les communes qui participent au projet du cadastre ont accès à un package complet comprenant différents outils d'analyse et un service de conseil. Le grand public peut en outre consulter une sélection des données du cadastre via le site [geoportail.lu](http://geoportail.lu).
2. Le deuxième volet du « Pakt Pro Commerce 2023 » prévoit une analyse statistique de l'évolution du commerce au Luxembourg à l'aide d'un portail « business data » et de diverses études. Parmi ces études figure le « **Retail Report** », qui analyse l'offre commerciale à l'échelle nationale.
3. Le troisième volet du « Pakt Pro Commerce » concerne l'organisation d'un « Retail Event » en juillet 2023 dans la Ville de Luxembourg.
4. Le quatrième volet envisage d'attirer davantage de clients de la Grande Région à travers des actions de promotion innovatives.
5. Le dernier volet du « Pakt Pro Commerce 2023 » prévoit la sensibilisation des commerçants à la responsabilité sociale des entreprises (RSE). La Direction générale des classes moyennes offre dans ce contexte un nouvel outil qui accompagne les petites et moyennes entreprises individuellement dans la préparation d'obtention d'une labélisation dans le domaine de la RSE.

Le ministre des Classes moyennes, Lex Delles, a souligné dans ce contexte que « Le commerce local est un pilier central de nos villages, et avec le « Pakt Pro Commerce », la Direction générale des classes moyennes, la Chambre de Commerce et la Confédération luxembourgeoise du commerce démontrent qu'elles n'observent non seulement l'évolution du commerce, mais qu'elles l'accompagnent activement».

Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce, se félicite « du renouvellement du Pakt Pro Commerce, outil très performant mettant à disposition des initiatives pertinentes en faveur du développement du commerce de détail au Luxembourg. Il vise à soutenir concrètement les commerces

pour mieux gérer les défis actuels et les affronter dans un environnement en mutation rapide. Dans ce contexte complexe, la Chambre de Commerce reste aux côtés des entreprises du commerce de détail et les accompagne sur l'ensemble de leur parcours entrepreneurial, notamment à travers l'offre de services de la House of Entrepreneurship ».

Carole Muller, présidente de la Confédération luxembourgeoise du commerce, a déclaré que « le Pakt Pro Commerce est une initiative importante pour soutenir le commerce, et la clc se félicite de sa bonne collaboration avec la Direction générale des classes moyennes et la Chambre de Commerce ».

#### Contact(s)

Damien Valvasori/Ricarda Braun

Direction générale des classes moyennes

E-mail : [communication.cmt@eco.etat.lu](mailto:communication.cmt@eco.etat.lu)

Tél. : (+352) 247-88488 ou (+352) 661306245

Marie-Laure MOREAU

Confédération luxembourgeoise du commerce

E-mail : [marie-laure.moreau@clc.lu](mailto:marie-laure.moreau@clc.lu)

Tél. : (+352) 43 94 44-724